

Année Universitaire 2006-2007

ANALYSE DU DISCOURS

Dossier de validation :

Erving Goffman

*Asiles, études sur la condition sociale des malades
mentaux*

Boucard Brice

Séminaire de ... Mme Anne Croll

Master 2 mention « Langues et Langages »

Spécialité « Sciences du Langage »

1 Présentation de l'auteur et de l'ouvrage

1.1 Erving Goffman

Erving Goffman (1922 - 1982) est un sociologue d'origine canadienne qui, après avoir été étudiant à l'université de Toronto puis à l'université de Chicago, va devenir enseignant puis professeur à l'université de Californie de Berkeley avant d'occuper une chaire à l'université de Philadelphie.

S'intéressant davantage aux interactions qu'à l'individu, ou plutôt se penchant sur la construction de l'individu au sein d'interactions, Erving Goffman va être amené à proposer une analyse socio-linguistique des interactions qu'il va "comparer" à une prestation théâtrale au sein de laquelle l'individu va "jouer un rôle". De plus, il va être amené à, selon les termes de Pierre Bourdieu, « *regarder de près, et longuement, la réalité sociale, à mettre la blouse blanche du médecin pour pénétrer dans l'asile psychiatrique et se placer ainsi au lieu même de cette infinité d'interactions infinitésimales dont l'intégration fait la vie sociale.* »¹

C'est d'ailleurs Pierre Bourdieu qui va permettre la diffusion de l'œuvre d'Erving Goffman en France en créant, au sein des *Editions de Minuit*, la collection *Le sens commun* dans laquelle paraîtront notamment *Asiles (Asylums)* en 1968, *Stigmates (Stigma)*, 1963) en 1975, *Façons de parler (Forms of Talk)*, 1981) en 1987...

1.2 *Asiles*

Asiles traite, selon Erving Goffman lui-même² « *des institutions totalitaires en général, et des hôpitaux en particulier* ». Ce livre est en fait un ouvrage rassemblant quatre études, chacune « *dev[ant ...] se suffire à elle-même* », les deux premières ayant été publiées séparément; toutes traitent de ce même sujet mais « *chaque étude aborde le problème selon une approche sociologique spécifique qui a peu de rapport avec celle des autres articles* ». Ainsi, la première étude, « *Les caractéristiques des institutions totalitaires* », « *contient un exposé général des rapports sociaux dans ces établissements* » qui se base sur deux exemples de réclusion involontaire (hôpital et prison); dans la

1. P. Bourdieu dans l'article « La mort du sociologue Erving Goffman » paru dans *Le Monde* daté du 4 décembre 1982, disponible à cette adresse : <http://www.homme-moderne.org/societe/socio/bourdieu/varia/mortEGoffman.html>

2. *Asiles*, « Introduction », p. 41

seconde, « La carrière morale du malade mental », Erving Goffman « examiné les effets de l'admission dans l'institution sur le système des rapports sociaux antérieurs » ; la troisième étude, « La vie clandestine d'une institution totalitaire », considère « le type de rapports que le reclus est censé entretenir avec l'univers carcéral » et comment le reclus parvient à se distancer du rôle que l'institution veut lui attribuer ; enfin, la quatrième étude, « Le schéma médical type et l'hospitalisation des malades mentaux », permet au personnel d'encadrement de considérer « le rôle de l'optique médical dans la présentation au malade des éléments de sa situation ».

Asiles est le résultat d'une longue "enquête" de trois ans, temps durant lequel, en tant qu' « invité du Laboratory of Socio-Environmental Studies [...] de l'automne 1954 à la fin de 1957 », Erving Goffman a pu « procéder [...] à de brèves études sur le comportement en salles de malades internés dans les instituts nationaux ». Plus précisément, durant l'année 1955-1956, il a enquêté au sein même de l'hôpital Ste-Elisabeth de Washington, « établissement fédéral qui compte plus de sept mille malades » ; durant cette période, il s'est attaché à étudier, en essayant au maximum « de se soumettre au cycle des contingences qui marquent l'existence quotidienne » de ceux qui vivent au sein d'un groupe donné, « la façon dont le malade vivait subjectivement ses rapports avec l'environnement hospitalier ».

Quel est l'objectif de cet ouvrage ou plutôt de ces études ? Goffman y répond très clairement dans l'introduction : « Cet ouvrage traite des institutions totalitaires en général et des hôpitaux psychiatriques en particulier. Le centre de cette étude est l'univers du reclus, et non celui du personnel d'encadrement, **son objectif majeur étant d'élaborer une théorie sociologique de la structure du moi** »³

2 Lecture / Analyse

Nous allons ici nous intéresser essentiellement à ce qu'est une « institution totalitaire », et donc aux premier et troisième articles de cet ouvrage⁴, dans la mesure où nous avons été amenés cette année, en dehors du cadre universitaire, à lire de nombreux ouvrages, que ce soit des romans ou des récits, concernant la Seconde Guerre mondiale

3. p. 41 ; c'est nous qui soulignons.

4. Nous ne reprendrons pas forcément la structure de l'ouvrage même si nous utiliserons certains titres de la version traduite de l'ouvrage.

perçue par les Allemands ou du moins par des personnes originaires d'Allemagne. Citons ainsi, le « récit » de Sebastian Haffner, qui s'est exilé en Angleterre dès 1938, intitulé *Histoire d'un Allemand* publié pour la première fois en 2000⁵ ; ce qui nous intéresse dans ce récit, à la suite de la lecture de *Asiles* d'Erving Goffman c'est surtout le passage concernant le service militaire auquel l'auteur a dû se soumettre. Dans un genre différent, celui du roman, nous pensons à *Seul dans Berlin* de Hans Fallada⁶ et notamment à la fin de l'ouvrage lorsque le couple Quangel, « résistants individuels », se retrouve en prison. Dans le même ordre d'idée mais cette fois dans le domaine cinématographique, nous ne pouvons que citer le film, sorti en Allemagne en 2005, *Sophie Scholl - les derniers jours* du réalisateur Marc Rothemund. Dans ce film, si l'internement en univers carcéral n'est pas l'essentiel, nous en retiendrons ici un simple fait qui trouve de fait un écho à la lecture de *Asiles* : le passage - forcément caricatural aujourd'hui au cinéma - (à la fin du film) où l'une des gardiennes de la prison offre une cigarette aux condamnés. Nous avons également abordé cette période sous l'angle "soviétique" avec la lecture de l'œuvre monumentale de Vassili Grossman, *Vie et destin*⁷ dans laquelle nous côtoyons plusieurs types d'institutions totalitaires, à savoir l'armée, le camp de prisonniers politiques, le camp d'extermination, l'hôpital. Bien évidemment, nous pouvons aussi nous rappeler l'œuvre d'Alexandre Soljenitsyne tant pour ce qui est de l'expérience des camps de travail soviétiques (*L'archipel du goulag*) que de celle des hôpitaux : ayant souffert d'un cancer au début des années 50, il trouvera dans son vécu l'inspiration pour *Le pavillon des cancéreux*⁸ Nous nous sommes intéressés également à la mise en œuvre par le III^e Reich de la « solution finale ». A ce propos, nous pouvons laisser de côté le roman de Robert Merle *La mort est mon métier*⁹ dont le seul intérêt ici est à la rigueur de nous donner à voir l'institution militaire et le fonctionnement des camps de

5. Sebastian Haffner, *Histoire d'un Allemand*, Actes Sud, 2003

6. Hans Fallada, *Seul dans Berlin*, Denoël, 2002 (Folio 3977)

7. Vassili Grossman, *Vie et destin*, Editions l'Age d'homme, 1980 (Livre de Poche 30321)

8. Bien évidemment, l'hôpital "simple" n'est pas une institution totalitaire de nos jours, mais à la lecture de ces œuvres nous pouvons être amenés à considérer ces institutions que sont les hôpitaux soviétiques comme relevant, ou du moins en partie, des institutions totalitaires. Elles n'en partagent sans aucun doute pas toutes les propriétés mais, dans le cas de Soljenitsyne, lui-même tout comme le héros du *Pavillon des cancéreux* se trouvent être des personnes condamnées à l'exil politique, ce qui peut sans doute jouer non seulement sur le traitement reçu mais également sur la perception de ce traitement.

9. Robert Merle, *La mort est mon métier*, Editions Gallimard, 1952 (Folio 789)

concentration et d'extermination ; “préférons”-lui le long roman (écrit en français) de l'auteur américain Jonathan Littel, *Les bienveillantes*¹⁰ - roman par lequel a débuté ce “cycle” de lecture - où là aussi nous sommes amenés à côtoyer plusieurs institutions totalitaires, l'armée, le ghetto, le camp de concentration et d'extermination. Sur les camps de concentration et la solution finale du point de vue non plus bureaucratique mais purement pratique, à la plus basse échelle, la lecture de *Sonderkommando - Dans l'enfer des chambres à gaz*, témoignage de Shlomo Venezia¹¹ qui, une fois déporté à Auschwitz-Birkenau, a été incorporé dans les *Sonderkommandos*, équipes de prisonniers (Juifs uniquement si ce n'est certains prisonniers russes qui ne faisaient rien - voir plus bas) chargés de “faciliter” l'entrée dans les “salles de douche”, de vider les chambres à gaz et de brûler ensuite les corps des victimes, est enrichissante. Si rétrospectivement ce livre semble extrêmement intéressant c'est du fait que l'auteur parle sans retenue de cette expérience (de laquelle il n'aurait pas du réchapper) et établit que le fait de “travailler” ainsi permettait de plus facilement survivre au sein des camps de la mort, dans la mesure où ils étaient mieux nourris, mieux logés (séparés de tous, ils dormaient au dessus de la salle des fours, un par lit) ; manifestement il s'agit ici d'une *adaptation secondaire*, mais nous y reviendrons par la suite.

Totalitaire ? Il est nécessaire ici de revenir sur un point important : l'adjectif « totalitaire » utilisé dans la traduction française d'*Asiles* doit être considéré « *dans son sens premier* (“qui englobe ou prétend englober la totalité des éléments d'un ensemble donné”, P. Robert, Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française, t. VI, p. 769) »¹², traduisant ici parfaitement l'expression *total institution* utilisée par Goffman. Ainsi, il ne faut pas se focaliser « *sur les connotations les plus modernes du concept, qui ne sont pourtant pas étrangères au sens primitif* » ; cette précision nous semblait nécessaire, d'autant plus après la partie précédente.

10. Jonathan Littel, *Les bienveillantes*, Editions Gallimard, 2006 ; pour plus de détails, consulter entre autres <http://www.telerama.fr/livres/M0608181443450.html> ainsi que <http://fr.wikipedia.org/wiki/Bienveillantes>

11. Shlomo Venezia, *Sonderkommando - Dans l'enfer des chambres à gaz*, Editions Albin Michel, 2007

12. Note du traducteur, p. 41

2.1 Les caractéristiques des institutions totalitaires

Erving Goffman rappelle tout d'abord ce qu'est une institution : une institution est « [un lieu, un organisme social] où une activité particulière se poursuit régulièrement » ; cependant, il faut distinguer plusieurs types d'institutions : « Certaines institutions fournissent un cadre à des activités qui définissent la position sociale de l'individu, indépendamment du zèle ou de l'indifférence qu'il y manifeste. D'autres, au contraire, ne sont que le cadre d'activités libres et gratuites ; pratiquées en dehors du temps consacré à des tâches plus sérieuses. » Goffman, dans cet ouvrage est amené à définir un nouveau type d'institutions : les *institutions totalitaires*.

Si « toute institution accapare une part du temps et des intérêts de ceux qui en font partie et leur procure une sorte d'univers spécifique qui tend à les envelopper », les institutions totalitaires sont bien plus contraignantes, bien plus englobantes et “renfermées sur elles-même”, cette notion de contrainte étant généralement marquée ostensiblement par le biais de hauts murs d'enceinte, de barreaux...

Goffman établit alors une “typologie” de ces institutions totalitaires, basée sur leur finalité, toutes ces institutions se faisant totalitaires pour des buts variés. Ainsi, il faut distinguer :

- « les organismes qui se proposent de prendre en charge les personnes jugées à la fois incapables de subvenir à leurs besoins et inoffensives : foyers pour aveugles, vieillards, orphelins et indigents »
- les organismes qui vont « prendre en charge les personnes jugées à la fois incapables de s'occuper d'elles-mêmes et dangereuses pour la communauté, mêmes si cette nocivité est involontaire : sanatoriums, hôpitaux psychiatriques et léproseries »
- les institutions qui doivent « protéger la communauté contre des menaces qualifiées d'intentionnelles, sans que l'intérêt des personnes séquestrées soit le premier but visé : prisons, établissements pénitentiaires, camps de prisonniers et camps de concentration »
- « les institutions qui répondent au dessein de créer les meilleures conditions pour la réalisation d'une tâche donnée et qui justifient leur existence par ces seules considérations utilitaires : casernes, navires, internats, camps de travail [...] »
- « les établissements qui ont pour but d'assurer une retraite hors

du monde même si, en fait, on les utilise surtout pour former des religieux : abbayes, monastères, couvents et autres communautés religieuses ».

Habituellement, l'homme dort, travaille et se distrait en des lieux différents, sous une autorité différente et avec des partenaires différents. L'institution totalitaire, et c'est là sa principale caractéristique, regroupe ces trois activités en un lieu unique, au sein d'un groupe unique de personnes et les soumet à une seule et même autorité et organise ces activités selon un programme strict. Au sein de ce système, l'individu - le reclus - doit donc répondre à « *un traitement collectif conforme à un système d'organisation bureaucratique qui prend en charge tous ses besoins* ». Le personnel qui a sous sa responsabilité un tel groupe a pour rôle de les surveiller, ou plutôt, de surveiller l'accomplissement des tâches selon le "règlement".

Le reclus a « *avec le monde extérieur des rapports limités* » alors que le personnel d'encadrement bénéficie toujours d'une vie sociale à l'extérieur. La distance entre ces deux groupes est extrêmement importante ne serait-ce que par leur "rôle" respectif mais aussi du fait des stéréotypes que chaque groupe construit envers l'autre. L'institution totalitaire est incompatible avec la structure travail-salaire mais aussi avec la structure familiale.

Si l'institution totalitaire est intéressante dans la mesure où elle « *est un mixte social, à la fois communauté résidentielle et organisation réglementée* », elle l'est aussi dans la mesure où ces institutions sont « *dans nos types de société, des foyers de coercition destinés à modifier la personnalité* ».

L'univers du reclus

Culture importée Tout nouvel arrivant au sein d'une institution totalitaire y entre « *avec une "culture importée" héritée de [son] univers familial, c'est-à-dire un ensemble de d'activités jugées valables jusqu'au moment de l'admission* » ; culture bien évidemment inconciliable avec l'univers de l'institution totalitaire et de ses buts. Cependant, l'institution totalitaire ne procède pas à « *un processus [... d'] acculturation ou [d'] assimilation* »¹³ mais à un processus plus limité :

13. On peut cependant se demander si dans certaines institutions totalitaires ce n'est pas le cas ; nous pensons ici aux camps pour prisonniers politiques, déclarés comme traîtres à leur patrie et pour lesquels peuvent être mis en place un processus de "remise dans le droit chemin".

l'institution totalitaire supprime la possibilité pour le reclus d'actualiser ses comportements ; ce fait est extrêmement important et consiste dans une certaine mesure en une contradiction évidente lorsque l'on songe aux objectifs avoués de certaines de ces institutions totalitaires, notamment la notion de réinsertion dans la société : en effet, « *si le séjour du reclus se prolonge, il peut se produire ce que l'on a appelé une "déculturation" au sens d'une "désadaptation" qui rend l'intéressé temporairement incapable de faire face à certaines situations de la vie quotidienne, s'il doit à nouveau les affronter* ». Ceci explique les séjours répétés dans une même institution totalitaire, mais également le fait que certains reclus font tout pour ne pas être rendus à la vie civile, tant leurs conditions au sein de l'institution leur paraissent "confortables" (certains "anciens" sont totalement étrangers aux modifications importantes qui se sont produites durant leur séjour et considèrent le monde extérieur comme identique à celui qu'ils ont quitté lors de leur admission).

Le nouvel arrivant arrive avec une certaine conception de ce qu'il est, « *avec une représentation de lui-même qui lui est procurée par certaines dispositions permanentes de son environnement domestique* » ; mais l'institution fait en sorte que le nouveau reclus, dès son arrivée, perde cette représentation, elle le « *dépouill[e] de ce soutien que lui assuraient ces conditions* » et lui impose « *une série d'humiliations, de dégradations, de mortifications et de profanations de sa personnalité* » même si celles-ci ne sont pas obligatoirement volontaires : on peut penser ici à la coupe des cheveux voire au rasage complet du cuir chevelu qui est justifié par un impératif de propreté, mais dont l'impact sur la perception de soi est évident. Le nouveau reclus doit laisser, en quelque sorte, sa personnalité, ou plutôt sa propre représentation de lui-même au bureau des admissions, au vestiaire.

Les procédés de mortification Quels sont ces procédés de mortification que le nouvel arrivant doit subir ?

« *La première amputation de la personnalité* » est constituée par l'institution d'une *barrière* - bien souvent matérielle - entre le "nouveau monde du reclus" et le monde extérieur, entre l'institution et la société. Le reclus se retrouve donc isolé du monde extérieur ; cet isolement peut également se trouver être complet, c'est-à-dire que le reclus au sein même de l'institution peut se retrouver - pour une courte période généralement et bien souvent comme peine, comme punition - tota-

lement isolé, privé de tout contact. Ensuite viennent *les cérémonies d'admission* c'est-à-dire les procédures mises en place par l'administration à l'accueil du reclus, tant administratives (photographie, prise des empreintes digitales) afin de constituer un "dossier" que purement pratiques (distribution de nouveaux vêtements, coupe des cheveux...). Le reclus à son arrivée est généralement totalement *dépouillé*, l'institution lui retirant tous ses biens (vêtements, bijoux, argent ¹⁴) et qui est alors amenée à lui en procurer certains (vêtements notamment) « *mais ce matériel se présente alors sous la forme d'objets de série, de caractère uniforme et uniformément distribués* ». De plus, l'image de soi du reclus se trouve totalement dégradée non seulement du fait de la perte de certains de ses attributs, tel les vêtements, mais aussi par une prise sur le corps, par « *des mutilations directes et permanentes, marques ou amputations par exemple* », ce dernier point étant parfaitement illustré par le "tatouage" ou plutôt le "marquage" des prisonniers des camps de concentration et d'extermination. Même sans que de telles atteintes se produisent, les reclus peuvent avoir « *l'impression qu'ils sont dans un milieu où l'intégrité de leur personne physique est menacée* ». Sur ces procédés de mortification, nous pouvons citer par exemple Shlomo Venezia qui dans *Sonderkommando - Dans l'enfer des chambres à gaz* nous raconte sa "cérémonie d'admission" :

« Nous sommes finalement entrés dans la *Zentralsauna*, une grande structure en briques qui servait à la désinfection des hommes et des vêtements. La première chose qu'il fallait faire était de se déshabiller entièrement. [...]

Au fond de la première salle, nous avons vu deux médecins officiers SS portant des blouses blanches. Ils nous regardaient passer, nus, devant eux [afin de faire une nouvelle "sélection"]

14. Nous pouvons penser à Shlomo Venezia qui raconte dans *Sonderkommando - Dans l'enfer des chambres à gaz* que lui-même et deux de ses compagnons ont, lors de la fouille à leur arrivée au camp d'Auschwitz - Birkenau, été amenés à avaler des pièces d'or - pour la seconde fois - afin de ne pas en perdre le bénéfice ; voici le récit de la première fois :

« Quant aux pièces d'or, j'ai décidé d'en donner une à mon frère, une à Dario et une à Yakob, et d'en garder deux pour moi. J'ai mis une première pièce dans ma bouche et l'ai avalée. Ils ont fait la même chose. Sauf que pour moi, la deuxième pièce n'est pas passée et j'ai bien failli m'étouffer. Je n'avais ni pain ni eau, mais il était hors de question que je meure comme ça, ici, étouffé. Alors j'ai fait de la salive, autant que j'ai pu, et finalement la pièce est passée. » (p.47)

Ceux qui n'étaient pas mis de côté ont continué, passant dans la salle suivante. Dans cette salle, des "coiffeurs" étaient alignés pour nous raser la tête, le torse et tout le corps. N'ayant pas les outils adéquats, ni de mousse, ils nous arrachaient la peau jusqu'au sang. La salle suivante était celle de la douche. C'était une grande pièce avec des tuyaux et des pommeaux de douche au-dessus de notre tête. Un Allemand plutôt jeune gérait les robinets d'eau chaude et d'eau froide. Pour s'amuser à nos dépens, il alternait brusquement eau bouillante et eau glacée. [...]

Tout se déroulait de manière très organisée, comme une chaîne de travail dont nous étions les produits. Au fur et à mesure qu'on avançait, d'autres prenaient notre place. Toujours entièrement nu et mouillé, j'ai suivi la chaîne jusqu'à la salle du tatouage. Il y avait une longue table, sur laquelle avaient pris place plusieurs prisonniers chargés de nous tatouer notre numéro de matricule sur le bras. Ils utilisaient pour cela une sorte de stylo avec une pointe qui transperçait la peau et faisait entrer l'encre sous l'épiderme. Il fallait faire ces points jusqu'à ce que le numéro apparaisse sur le bras. C'était extrêmement douloureux. [...]

Après cela, il fallait attendre les vêtements qui devaient nous être distribués. Les nouveaux prisonniers ne recevaient plus depuis longtemps les uniformes rayés. A la place, on recevait des vêtements désinfectés, laissés par les prisonniers arrivés avant nous. La distribution se faisait sans que personne se préoccupe de nous donner des vêtements à notre taille. » (pp. 66-68)

Mais la dégradation de l'image de soi passe aussi par les signes de déférence que doit produire le reclus, qui peut être placé dans des situations extrêmement humiliantes, ainsi que par « *les outrages par le geste ou par la parole : le personnel ou les autres reclus l'accablent de noms obscènes, l'injurient, soulignent ses défauts, le tourmentent ou parlent de lui ou de ses compagnons de réclusion comme s'il n'était pas là* ». Ici entre en jeu un facteur socio-économique : en effet, plus le nouvel arrivant appartenait, dans sa vie antérieure à son entrée au sein de l'institution, à une "classe" socio-économique élevée, plus ces signes de déférence qu'il doit produire par exemple auront un impact

sur sa perception de lui-même¹⁵. « Une autre forme de mortification peut être observée dans les institutions totalitaires : dès l'admission on s'y sent exposé à une sorte de contamination. [...] D'emblée, l'individu subit une violation de son moi intime » dans la mesure où l'institution prend note de « ses antécédents sociaux et de ses comportements antérieurs en insistant sur les moins honorables » et les fait figurer dans un dossier qui poursuivra le reclus durant la durée de son “séjour”. Cette contamination est soit physique c'est-à-dire que le reclus se voit devoir vivre dans un environnement parfois sale, se satisfaire d'une nourriture logiquement satisfaisante et suffisante... : « nourriture malpropre, les locaux sales, les serviettes souillées, les chaussures et les vêtements imprégnés de la sueur des usagers antérieurs, les toilettes sans sièges, et les lavabos dégoûtants »¹⁶. Cette contamination physique passe aussi par l'obligation qu'a le reclus de devoir prendre ses médicaments ou de devoir manger, un refus pouvant occasionner un “gavage” forcé. Mais la contamination est aussi morale du fait que le reclus est amené à fréquenter tous types de personnes, parfois indésirables mais aussi qu'un tiers (généralement membre de l'institution) puisse s'immiscer entre le reclus et des êtres qui lui sont chers (censure des lettres, présence d'un surveillant lors des visites par exemple). La contamination morale peut également passer par « la pratique des confessions érigée en système », confession qui peut être de l'ordre de la délation devant témoin.

Les voies de la dépersonnalisation Au-delà de ces procédés de mortification à l'impact “immédiat” sur la représentation de lui-même du reclus, « il est une autre forme de mortification dont les effets sont moins directs et dont la signification pour l'individu est moins facile à déterminer : celle qui naît de la rupture du lien qui unit habituellement l'agent à ses actes. » Tout d'abord la pratique du ricochet qui consiste « à provoquer une riposte défensive qui sert de prétexte à une nouvelle attaque » ce qui pousse le reclus à « se

15. Un autre aspect socio-économique apparaît page 74 : « Personnel d'encadrement et compagnons s'arrogent le droit d'user envers eux [les reclus] d'un ton familier ou de formules abrégées. Cette attitude dénie aux gens, au moins à ceux qui appartiennent aux classes aisées, la possibilité de garder leurs distances à l'égard des autres grâce aux formules de politesses conventionnelles. »

16. Sur ce point, les récits de vie en camp de concentration et d'extermination montrent tous des conditions de vie déplorables, tant au niveau de l'hygiène - le fait de devoir dormir à plusieurs sur une même “paillasse” et parfois en compagnie de morts (afin que le responsable de “dortoir” puisse bénéficier d'une ration supplémentaire le lendemain) - que de l'alimentation.

découvr[ir] impuissant à se défendre par les moyens habituels ». Autre pratique, l'embrigadement qui consiste à placer le reclus dans une crainte permanente d'enfreindre les règles, dans la mesure où « dans une institution totalitaire [...] le reclus se voit contraint de soumettre les moindres détails de son activité à la réglementation et au jugement de l'autorité. Sa vie est constamment pénétrée par les interventions coercitives des supérieurs ». En une phrase : « C'est l'autonomie même de l'acte qui lui est volée. » Ainsi, le reclus doit se mettre en position de soumission voire de supplication auprès du personnel d'encadrement avant d'accomplir certains actes - qui peuvent être "basiques" comme aller aux toilettes -, personnel qui peut alors opposer un refus, ou une attente injustifiée. L'usage du langage qui peut permettre une certaine distanciation peut, dans certaines institutions totalitaires, être refusé au reclus, ou du moins le personnel peut « reconnaît[re au reclus] un statut insuffisant pour lui accorder ne serait-ce que les signes de la plus élémentaire politesse et à plus forte raison pour l'écouter ».

Le système des privilèges Parallèlement au processus de mortification, « le reclus s'initie - officiellement ou officieusement - à ce que nous appellerons le "système des privilèges" » qui participe à la reconstruction de sa personnalité (ou à la construction d'une nouvelle personnalité?) « Premier élément de ce système : le "réglement intérieur" », ensemble de règles, devoirs et interdictions auquel le reclus doit se soumettre. « Ces règles précisent dans le détail le déroulement routinier et austère de la vie du reclus ». Deuxième élément de ce système, « les récompenses ou les faveurs limitées et clairement définies qui sont accordées au reclus en échange de sa soumission mentale et physique au personnel », ces récompenses appartenant généralement à l'ensemble des avantages dont bénéficiait le reclus auparavant et qu'il tenait pour acquis et ayant pour "conséquence" « un effet de réintégration, dans la mesure où elles relient le reclus à l'ensemble du monde perdu en atténuant les symptômes qui trahissent son retranchement de ce monde et la perte de sa personnalité ancienne. » De ce fait, le reclus peut aussi être amené à ne se focaliser que sur ces faveurs et à se poser dans une posture de soumission et de requête complète. « Troisième élément du système, les punitions, encourues en conséquence de la violation du règlement » et qui ont pour objet premier « le retrait, temporaire ou permanent, des faveurs ou la suppression du droit de les briguer ».

Selon Goffman, « *punitions et faveurs font partie intégrante du mode d'organisation propre aux institutions totalitaires* » ; de plus, « *dans les institutions totalitaires les privilèges ne consistent pas en avantages matériels ou financiers ni en valeurs positives, mais uniquement en l'absence de privations que l'on ne s'attend pas à subir dans la vie courante* ». Au système de privilège est lié celui de la sortie de l'institution, dans la mesure où le reclus finit par savoir que certains actes impliquent un allongement ou une non diminution du "séjour" tandis que d'autres permettent de réduire sa peine. Ainsi, en prison par exemple, certains détenus sont remis en liberté pour « bonne conduite », preuve, selon l'institution, de la volonté du détenu à retourner à la vie "normale" et de son acceptation des règles de la société et plus spécifiquement de celles de la prison. « *Enfin, punitions et faveurs finissent par s'insérer dans une perspective de fonctionnalisation des locaux* », certains locaux de l'institution se spécialisant en quelque sorte, devenant soit des lieux "privilégiés", soit des lieux où la punition peut être appliquée. Il est à noter que la punition peut très bien consister simplement à déplacer le reclus dans un "quartier" moins propre par exemple. A noter également, que le personnel peut aussi, par le biais de mutations inter-services, se sentir puni (« *pour le personnel, certaines gardes équivalent à des punitions* »).

Les adaptations secondaires « *Dans les institutions totalitaires s'observe également ce que l'on pourrait nommer le "système des adaptations secondaires"* ; il consiste en pratiques qui, sans provoquer directement le personnel, permettent au reclus d'obtenir des satisfactions interdites ou bien des satisfactions autorisées par des moyens défendus ». Exercer ces adaptations secondaires permet au reclus de se montrer, malgré son "intégration" au sein de l'institution totalitaire encore maître de lui-même, de se déclarer encore en pleine possession de son libre-arbitre : « *Le reclus y voit la preuve importante qu'il est encore son propre maître et qu'il dispose d'un certain pouvoir sur son milieu* ».

Nous allons ici délaissier la structure de l'ouvrage afin de nous plonger plus profondément sur ce que sont ces *adaptations secondaires* ; pour cela, il nous faut nous rendre au troisième article constitutif de *Asiles*, intitulé « La vie clandestine d'une institution totalitaire (des moyens de faire son chemin dans un hôpital psychiatrique) » et plus précisément à la seconde section de la première partie.

Vie clandestine et adaptations Le fait d'appartenir à une organisation, une institution quelle qu'elle soit implique nécessairement un contrat entre l'individu et la structure à laquelle il se rattache et l'individu est alors soumis à certaines obligations, à des devoirs mais il bénéficie également généralement de certaines compensations. Cela est également vrai dans toute relation - amicale, familiale - mais dans ce cas-là le "contrat" est tacite et bien plus lâche. « *La participation à une réalité sociale exige donc implicitement l'engagement et l'attachement simultanés de l'individu* ». Cependant, l'individu, bien généralement, tient à se distancier - au moins en partie - de l'institution afin de préserver sa personnalité. Ainsi, Goffman trouve l'objet de cette troisième étude de *Asiles* dans « *cette volonté de distanciation et les comportements qui l'expriment* ».

L'institution présuppose une certaine conception de l'individu à laquelle celui-ci doit en partie adhérer : « *un établissement social est un milieu susceptible d'engendrer certaines conceptions de la personnalité* », « *toute organisation [...] implique [...] une contrainte de l'être lui-même, c'est-à-dire l'obligation d'avoir tel trait de caractère et de participer à tel univers* ».

Pour ce qui est des institutions totalitaires, le reclus n'a généralement pas la possibilité de refuser le "contrat" qui le lie à l'institution ; ou plutôt : le reclus entre au sein de l'institution bien souvent sous la contrainte d'une certaine organisation (police, justice, famille) et le contrat lui est imposé. Le reclus peut alors adopter une attitude de refus total de ce contrat ce qui l'amène alors à se murer dans le mutisme le plus complet, à se montrer violent, comportements qui font alors l'objet d'une lecture psychologique, psychiatrique qui légitime la réclusion.

Cependant, le reclus peut très bien accepter de suivre le règlement et de répondre favorablement aux "demandes" de l'institution : Erving Goffman considère alors que « *dans ce cas-là il y a de la part de l'individu "adaptation secondaire"* » :

« Dans notre type de société, lorsqu'un individu collabore à une organisation en participant à une activité demandée dans les conditions requises, sous l'impulsion des motivations courantes telles que la recherche du bien être qu'offre l'institution, l'énergie que procurent stimulants et valeurs associées et la crainte de sanctions prévues, il se transforme en "collaborateur" et il devient un membre "normal",

“programmé” ou incorporé. [...] Bref, il découvre qu’on lui demande officiellement de n’être ni plus ni moins que ce à quoi il est préparé et se trouve obligé de vivre dans un univers qui est fait pour lui. »

Erving Goffman n’introduit ce concept d’ “adaptation primaire” que pour introduire celui d’ “adaptation secondaire”. L’expression « *d’adaptation secondaire* » [...] *caractérise toute disposition habituelle permettant à l’individu d’utiliser des moyens défendus, ou de parvenir à des fins illicites (ou les deux à la fois) et de tourner ainsi les prétentions de l’organisation relatives à ce qu’il devrait faire ou recevoir, et partant à ce qu’il devrait être* ». Ces adaptations secondaires « *représentent pour l’individu le moyen de s’écarter du rôle et du personnage que l’institution lui assigne tout naturellement* ». Cependant, la distinction entre adaptations primaires et adaptations secondaires n’est pas toujours évidentes dans la mesure notamment où « *à l’intérieur d’un établissement ce qui est adaptation primaire pour les membres d’une catégorie peut être adaptation secondaire pour les membres d’une autre* » et où « *les organisations ont tendance à faire face aux adaptations secondaires, non seulement en rendant la discipline plus stricte, mais aussi en les légitimant partiellement avec l’espoir de regagner ainsi de l’autorité et du pouvoir, même au risque d’abandonner certains de leurs droits sur les participants* ». Erving Goffman souhaite s’intéresser à ces adaptations secondaires d’une manière assez large :

« Mettre en relation l’endroit où se pratiquent réellement les adaptations secondaires et les lieux d’origine de leurs adeptes présente l’avantage de faire passer le centre d’intérêt du plan de l’individu et de son acte à celui de la collectivité ».

Dans son étude des adaptations secondaires, Erving Goffman est amené « *à distinguer deux types d’adaptations secondaires* » :

« en premier lieu, les adaptations “désintégrantes” dont les auteurs ont la ferme intention d’abandonner l’organisation ou de modifier radicalement sa structure et qui conduisent, dans les deux cas, à briser la bonne marche de l’organisation ; en second lieu, les adaptations “intégrées”, qui ont ceci de commun avec les adaptations primaires qu’elles acceptent les structures institutionnelles existantes sans faire

pression pour un changement radical, et qui peuvent avoir pour fonction évidente d'infléchir des forces qui seraient, autrement, désintégrant. Les éléments fixes et permanents de la vie clandestine d'une organisation sont donc essentiellement composés d'adaptations intégrées et non d'adaptations désintégrantantes »

Sur ce dernier point, il peut être intéressant de constater que le cinéma notamment use plus facilement des “adaptations secondaires désintégrantantes” que des “adaptations secondaires intégrées” tant en ce qui concerne les camps de concentration (*Les rescapés de Sobibor*, de Jack Gold (1987))¹⁷ que les camps de prisonniers (*Le Pont de la Rivière Kwai* de David Lean (1957) même si ce dernier présente l'expression de plusieurs volontés) ; pour ce qui est des prisons, l'accent est là encore mis essentiellement sur les adaptations secondaires désintégrantantes par le biais de l'évasion forcément spectaculaire au cinéma. On peut également citer la série américaine *Prison Break* - sans aucun doute surestimée - dans laquelle le héros a pour but de s'évader (mais surtout de faire évader son frère afin de le sauver de la mort), c'est-à-dire produire une remise en cause complète de l'institution carcérale (mais aussi de la justice dans ce cas-là), et se doit, dans ce but, de “passer” par des adaptations secondaires intégrées et d'user des “privilèges” que lui “offrent” l'institution pénitentiaire.

Précédemment, nous avons parlé de l'intégration de Shlomo Venezia au sein des Sonderkommandos comme d'une adaptation secondaire ; il s'agit en effet d'une adaptation secondaire intégrée dans la mesure où ne partageant aucunement les objectifs de l'institution, ayant même tenté de fuir lors de son transfert en camp de concentration et d'extermination, il va être amené à “collaborer” à l'institution afin de tirer profit de l'institution elle-même :

« [...] un jour nous avons vu arriver des officiers allemands. [...] Ces officiers sont venus devant notre baraque et ont ordonné que le kapo nous rassemble en rangs, comme pour l'appel. Chacun de nous a dû dire quel métier il savait faire. Même si nous n'en avons pas, tout le monde savait qu'il fallait mentir. Quand est venu mon tour, j'ai

17. Sur le cinéma et la représentation de la violence dans les camps nazis, il est intéressant de consulter ce lien :

<http://ecehg.inrp.fr/ECEHG/enjeux-de-memoire/Shoah-et-deportation/reflexions-generales/shoah-cinema-images/cinema-et-violence-extreme>

dit que j'étais coiffeur. Léon Cohen [...] a dit qu'il était dentiste, alors qu'en réalité il travaillait dans une banque. Il pensait qu'on l'aurait mis dans un cabinet dentaire pour faire le nettoyage et qu'au moins il resterait au chaud. Moi j'ai pensé que je rejoindrais les prisonniers qui travaillaient dans la *Zentralsauna*. J'avais vu que ce n'était pas trop difficile et qu'on était au chaud. [...]

Il m'a demandé si je savais quel travail il faudrait faire. J'ai répondu que peu m'importait. Pour moi, le principal était de pouvoir manger pour survivre. Il m'a répondu que ce ne serait pas un problème, qu'il y aurait assez à manger.[...]

[Après avoir appris où il devait travailler :] Pour moi, un travail en valait un autre, je m'étais déjà habitué à la vie dans le camp. [...]

Le Sonderkommando était un cas particulier. Dans l'ensemble, les SS qui nous surveillaient nous laissaient tranquilles. Ils ne s'en prenaient pas à nous, car notre travail était trop important à leurs yeux et ils ne cherchaient pas à nous déstabiliser.

[...]

A partir du moment où l'on a commencé à travailler dans le Crématoire, les Allemands nous ont fait dormir dedans. Il y avait un endroit aménagé, sous le toit, au-dessus de la salle des fours. [...] Chacun avait son lit, contrairement aux autres baraques où les prisonniers devaient se serrer à cinq sur les couchettes sales. Les deux rangées de lits étaient séparées par une étagère qui faisait toute la longueur [et sur laquelle étaient posées des urnes...].

Ils [les prisonniers russes du Sonderkommando ¹⁸] n'avaient aucun mal à se procurer autant de vodka et de nourriture qu'ils voulaient. Quand les groupes arrivaient et finissaient de se déshabiller, les Russes se joignaient aux prisonniers chargés de faire des paquets avec les vêtements [...] Mais au lieu de faire effectivement les paquets à envoyer au Kanada, ils n'avaient qu'un objectif : fouiller pour trouver les

18. Ces prisonniers russes « ne travaillaient pas [...] Ils se contentaient de récupérer ce qu'ils pouvaient dans les vêtements des victimes. [...] Ils ne faisaient qu'une chose : boire de la vodka, manger du saucisson et fumer des cigarettes. »

objets de valeur cachés dans les vêtements. Tout le monde le faisait, certains ne cherchaient qu'à manger, d'autres seulement des objets de valeur. C'est ainsi qu'on pouvait récupérer de nombreuses choses et ne pas avoir trop faim. On en profitait aussi pour échanger nos vêtements quand ils étaient usés. »

Ainsi, cette longue citation correspond tout à fait à ce que Erving Goffman nomme « l'exploitation des affectations » : « *A l'Hôpital Central, la technique d'exploitation du système la plus efficace consiste peut-être à obtenir une affectation "exploitable" (travail, divertissement, thérapeutique ou service de salle quelconque), qui seule peut rendre possibles certaines formes d'adaptations secondaires.* »

Shlomo Venezia évoque également un autre élément de la vie clandestine de l'institution : « *Et puis ils [les Russes] avaient leur système pour échanger ces objets et récupérer de la vodka ou de la nourriture provenant de l'extérieur du camp. Ces choses-là entraient dans le camp grâce aux Vorarbeiter (contremaîtres) polonais de la ville d'Oświęcim. [...] Par exemple, un vieux journal s'échangeait contre une bague en or.* » Cette citation nous permet en effet d'aborder les pratiques que Erving Goffman nomme « les systèmes de transmission », liés à une autre notion, celle des planques, c'est-à-dire à l'utilisation illicite de certains endroits de l'institution. Ces systèmes de transmission revêtent une importance majeure : « *si l'on veut tirer efficacement parti des adaptations secondaires, il faut établir un dispositif pour acheminer clandestinement, et le plus souvent en se cachant, les objets en question. En un mot, il faut élaborer un système de transmission* ». Les objets transportables se classent en trois catégories : « *les personnes physiques, les objets, produits bruts ou travaillés, et les messages écrits ou oraux.* »

Cette citation et cette dernière notion de « système de transmission » nous amène à aborder un autre pan important de la vie clandestine de l'institution : celui des échanges économiques. Erving Goffman rappelle tout d'abord que « *La transaction ouverte, fondée sur la vente ou le commerce, constitue un des moyens principaux de se servir d'autrui.* » et que « *Pour que ce genre de collaboration soit possible, il faut qu'un certain nombre de conditions sociales soient remplies* » et que pour ce qui est des échanges commerciaux illicites cette confiance mutuelle doit être extrêmement grande, et bien plus encore quand cela prend place au sein d'une institution totalitaire. De plus, au sein des

institutions totalitaires, le reclus est bien souvent sans le sou ou en tout cas il n'y a pas libre accès c'est-à-dire que le reclus, dans ce dernier cas, doit d'abord passer par l'administration de l'institution pour en bénéficier (ce qui joue aussi dans la dégradation de l'image de soi). Mais il existe d'autres moyens de se procurer de l'argent au sein des institutions, soit par le biais du "jeu", soit par le biais de menus travaux que le personnel d'encadrement peut proposer aux reclus contre "rémunération". Au sein des institutions totalitaires peut également exister un système "parallèle", « *un moyen d'échange non officiel* », « *l'instrument de l'échange [étant alors bien souvent] un objet très demandé pour lui-même, et dont la valeur en tant que monnaie joue dans des limites très précises* ». De plus, les échanges économiques au sein des institutions totalitaires peuvent être réalisés à travers le troc, comme le montrent les propos de Shlomo Venezia ; « *Dans les opérations de ce type, l'objet cédé peut n'exciter la convoitise que de celui qui le reçoit, et l'objet reçu peut avoir une valeur insignifiante aux yeux de toute personne étrangère à l'opération* ».

En plus de ces échanges économiques, une autre forme d'échanges existe au sein des institutions totalitaires et revêt une plus grande importance encore que les échanges économiques : les échanges sociaux, ensemble des « *échange[s] de services désirés généralement bien équilibré[s] en raison du caractère égalitaire des relations* ».

« Si la vente ou le troc, avec l'organisation sociale qu'impliquent ces activités économiques représentent, sous une forme non officialisée, un des moyens importants pour se servir d'autrui au sein de la communauté, il est une forme d'échange encore plus importante, propre sans doute à beaucoup d'institutions totalitaires, et dans laquelle les expédients employés par l'individu se trouvent renforcés par les expédients de ses partenaires. [...] L'échange économique se caractérise par un accord préalable sur l'objet de la transaction, alors que dans l'échange social, il peut n'y avoir qu'un simple compromis, car ce qui correspond à un dessein caractérisé de la part de l'un des partenaires peut très bien ne présenter pour l'autre qu'un intérêt occasionnel. »

2.2 Conclusion(s)

Bien évidemment, nous ne pouvons prétendre, avec ce travail, avoir présenté une analyse complète des concepts proposés par Erving Goffman dans *Asiles - Etudes sur la condition sociale des malades mentaux* ni même avoir abordé tous les aspects de cet ouvrage, ou plutôt, les différentes approches utilisées par l'auteur. En effet, nous avons privilégié le concept qui sous-tend l'ensemble de l'ouvrage, celui d' "institution totalitaire" ainsi que certains de ses "rouages" - tels les procédés de mortification du reclus et de dégradation de l'image de soi - ainsi que certains aspects de la vie clandestine qui se développe au sein de ces institutions totalitaires et plus particulièrement les pratiques que l'auteur désigne sous le terme d' "adaptations secondaires". Nous avons, de plus, cherché à illustrer cet exposé avec des exemples littéraires, et plus particulièrement avec le récit de Shlomo Venezia (*Sonderkommando - Dans l'enfer des chambres à gaz*) afin de donner à l'analyse d'Erving Goffman des exemples d'applications "personnels".

Plus globalement, la lecture de cet ouvrage est d'un très grand intérêt et est, de plus, agréable, Erving Goffman utilisant un vocabulaire peu spécifique et usant surtout d'un style, pourrait-on dire, pédagogique dans la mesure où l'introduction d'un concept implique une explication en termes clairs. De plus, Erving Goffman use de nombreux exemples qui parfois même se trouvent être plus développés que leur analyse, exemples qui proviennent soit de la littérature (George Orwell, D.H. Lawrence...), soit à des ouvrages "scientifiques" (sociologie, psychiatrie, histoire...) soit encore de ses propres observations. L'un des intérêts principaux de cet ouvrage tient au fait qu'Erving Goffman nous présente l'hôpital psychiatrique de "l'intérieur", et même du point de vue du reclus, nous permettant ainsi de découvrir le(s) système(s) social(/aux) qui se crée(nt) au sein des institutions totalitaires et montre que l'institution totalitaire, et plus spécifiquement l'hôpital psychiatrique, "auto-légitime" son action envers le reclus par le biais du contrôle incessant exercé sur l'individu et par une relecture constante de ses actes.

Cet ouvrage permet également de clarifier différents points : tout d'abord, est fou celui qui est interné, l'internement en hôpital psychiatrique (ou dans toute autre institution totalitaire) jouant par la suite un rôle non négligeable dans la vie de l'individu, même après sa sortie, ce "fait" de sa vie apparaissant généralement en sa défaveur

et constituant alors un stigmaté (concept qui fait l'objet d'un autre ouvrage d'Erving Goffman, *Stigmates*). De plus, l'internement généralement justifié dans un but de guérison, de "correction", et visant officiellement à la réinsertion au sein de la société peut avoir l'effet inverse puisqu'au sein de l'institution l'individu est d'une part entièrement pris en charge mais il est également soumis à une complète dépersonnalisation ce qui peut conduire à son maintien au sein de l'institution (maintien souhaité ou contraint). Ainsi, *Asiles* reste un ouvrage d'actualité.

3 Ajouts (après notation)

John Kennedy Toole¹⁹, *La conjuration des imbéciles*²⁰ (1980, Robert Laffont 1981) :

« Aux États-Unis, vous êtes considérés comme innocent tant que vous n'avez pas été condamné à la prison. [...] Ignatius ne se laisserait certainement pas jeter dans une quelconque clinique psychiatrique tant que, légalement et judiciairement, il serait considéré comme innocent, d'avoir écrit cette lettre. [...] Certes, certes, elle allait l'arranger, à n'en pas douter ! On l'arroserait au jet glacé. Quelque psychanalyste débile tenterait de pénétrer les arcanes de sa vision du monde. Furieux de n'y point parvenir, il le ferait condamner dans une cellule capitonnée d'un mètre sur deux. Non, non. Cela était hors de question. Mieux valait la prison, à tout prendre. Là, on vous imposait seulement des limites physiques. À l'asile, on tripotait votre esprit, votre âme et votre vision du monde ! Cela, jamais, il ne le tolérerait. [...]

[...] Les gros bras que l'hôpital employait en les baptisant infirmiers l'avaient déjà dans leur ligne de mire. Ignatius Reilly, pigeon d'argile. »

19. http://fr.wikipedia.org/wiki/John_Kennedy_Toole

20. http://fr.wikipedia.org/wiki/La_Conjuration_des_imb%C3%A9ciles